



Dans son testament établi en 1855, Jean-Baptiste BEAUDELLE, célibataire et sans héritier, déclare léguer à la ville d'Aire sa vaste maison de la place du Rivage, à charge pour la ville d'en faire un asile pour les vieillards indigents du canton et à condition que soit inscrite sur la porte du nouvel établissement la mention « Maison Beaudelle - asile au malheur ».

On ne sait pas grand chose sur la vie de Jean-Baptiste BEAUDELLE. Il a toujours affirmé être né à Aire, mais son acte de baptême n'a jamais été retrouvé. Son acte de décès, le 1<sup>er</sup> septembre 1857 à Wandonne, commune d'Audincthun, se borne à indiquer qu'il a 84 ans.

Jean-Baptiste BEAUDELLE avait réalisé une grosse fortune et avait acquis l'ancien couvent des Conceptionnistes à Aire. Il est inhumé au cimetière d'Aire ; la ville a placé sur sa tombe une simple pierre portant son nom.

Les bâtiments de l'ancien couvent sont rapidement mis en état et le nouvel hospice est inauguré le 11 juillet 1864.

Le 16 février 1869 est posée la première pierre de la chapelle. La construction est terminée le 10 août 1869. Une cloche est installée en 1871. Les plans de la chapelle sont de Louis Mayeur, architecte à Arras.

A l'exception de la chapelle, la plupart des bâtiments de l'hospice BEAUDELLE ont été détruits lorsqu'a été construite la Maison de Cure, inauguré en 1977.

# L'hospice Beaudelle d'Aire-sur-la-Lys

Subsistent en bordure de Rivage quelques bâtiments annexes du couvent des Conceptionnistes.

Quant à la chapelle, construite dans le style néo-gothique qui faisait fureur au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est de dimensions très réduites.

Elle comporte une nef prolongée d'un chœur constitué d'une travée droite et d'une abside à 3 pans. En avant un bloc de façade accueille 2 réduits circulaires dont un abrite l'escalier d'accès à la tribune.

Laissé à l'abandon depuis 1992 et fermée en 1998, la chapelle a été inscrite en 2003 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, grâce à l'action d'un Comité de Sauvegarde qui s'est alors constitué.

La municipalité s'est portée acquéreur de la chapelle en mars 2003 et entreprend, en ce moment, des travaux de restauration importants.

